



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

rapports avec les administrés

Question écrite n° 48459

Texte de la question

M. Lionel Tardy attire l'attention de Mme la ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique sur l'accessibilité des sites internet du secteur public. Dans son rapport « Citoyens d'une société numérique, Accès, Littératie, Médiations, Pouvoir d'agir : pour une nouvelle politique d'inclusion », remis en novembre 2013, le Conseil national du numérique préconise de rendre contraignante l'application du référentiel général d'accessibilité des administrations (RGAA), en l'assortissant de sanctions en cas de non-application. Il souhaite connaître les suites qu'elle entend donner à cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48459

Rubrique : Administration

Ministère interrogé : Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 février 2014](#), page 1011

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)